

MAIRIE D'ORTHEZ

EXTRAIT du Registre des délibérations du Conseil municipal

SÉANCE DU 11 JUIN 2024

Présents : M. HANON, maire-président, M. GROUSSET, Mme LEMBEZAT, MM. DESPLAT, BOUNINE, SENSEBE, Mme DE MORO, M. LABORDE, adjoints, Mme PICHAUREAU, M. ARENAS, Mme FOURQUET, M. ETCHEBERTS, Mme LABORDE, MM. DUPOUY, CARRERE, WILS, VIVES, Mme LAMAZERE, M. COSTEDOAT, Mme MARQUEHOSSE, M. RAMALHO, Mmes JANNEL, MUSEL, DOMBLIDES, MM. CONEJERO, BERGES, DELTEIL, LABENNE, MELIANDE

Absents mais ayant donné pouvoir : Mmes BAYLE-LASSERRE (pouvoir à M. DESPLAT), ROUSSET-GOMEZ (pouvoir à Mme LAMAZERE), BOUBARNE (pouvoir à M. BOUNINE), DARSAUT (pouvoir à M. GROUSSET)

Secrétaire de séance : M. CARRERE

24 – 101 - ÉCRÊTEMENTS SUR FACTURES D'EAU

Rapport présenté par Monsieur ETCHEBERTS, conseiller municipal :

Vu les demandes d'écchètements concernant plusieurs factures d'eau potable,

Vu le règlement du service public de l'eau potable et notamment l'article 40 fixant les modalités de calcul des écchètements sur les factures d'eau,

Après examen technique et administratif des services de la régie des eaux, il est proposé d'accorder les écchètements suivants d'un montant total de 5 671,10 € TTC qui se résument comme suit :

Exercice Session	N°	MOTIF	N° FACTURE	MONTANT TTC ÉCRÊTÉ	
				Budget EAU	Budget ASSAINISSEMENT
2024	1	Fuite	20240401786	1 007,00 €	1 262,00 €
2024	2	Fuite	20240500978	315,24 €	388,00 €
2024	3	Fuite	20240400038		16,00 €
2024	4	Fuite	20240500370	1 145,35 €	1 414,00 €
2024	5	Fuite	20240400305	3,51 €	120,00 €
			TOTAL	2 471,10 €	3 200,00 €

Volumes en m³ pour l'eau et m³ pour l'assainissement qui se résument comme suit :

Exercice Session	MOTIF	CUBAGE ÉCRÊTÉ DIRECTEMENT SUR FACTURE	
		EAU m ³	ASSAINISSEMENT m ³
2024	Fuite	121	132
		121	132

Envoyé en préfecture le 18/06/2024

Reçu en préfecture le 18/06/2024

Publié le

ID : 064-216404301-20240611-24DEL101-DE



Après l'avis favorable des Conseils d'exploitation, qui se sont réunis les 20 mars 2024 et 5 juin 2024, et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, émet un avis favorable sur les écrêtements présentés.

**Ainsi fait et délibéré à ORTHEZ, le 11 juin 2024
Et tous les membres présents ont signé
Pour copie conforme et certificat d'affiche.**

Publiée le

**Le Maire d'ORTHEZ,
Emmanuel HANON**

